

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Analyse (pour les théoricien-ne-s)
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - enseignement de la théorie - - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Enseignement - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Ethnothéories - Master of Arts en composition et théorie musicale - Théorie musicale - Recherche
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : _____ Si cours semestriel : _____
2. Organisation	
Organisation temporelle	Cours régulier annuel <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	120
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Atelier (jusqu'à 18 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Avoir validé l'unité d'enseignement Solfège I et II, Harmonie I, Contrepoint I, Histoire de la musique I et II, Eléments d'analyse et Analyse
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
• Analyser des courants et langages musicaux à travers des œuvres et rendre compte oralement ou par écrit de leurs éléments spécifiques et originaux. • Exercer un esprit critique par rapport aux diverses approches analytiques et en apprécier la complémentarité. • Déployer une méthodologie d'analyse pouvant s'adapter à l'ensemble des styles et démarches compositionnelles de l'histoire occidentales de la musique, avec une possible extension à des démarches non-occidentales.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
• Cours en co-construction : les étudiant-e-s et professeur-e-s intervenant-e-s ont une coresponsabilité collective dans l'élaboration progressive du contenu du cours. • Étude de différents courants analytiques. • Acquisition d'outils permettant d'aborder la plupart des musiques écrites. • Par des applications concrètes et expérimentations, acquisition d'une méthodologie et d'un esprit analytique mobile, susceptible d'évoluer et de s'adapter à des esthétiques d'époques diverses. • Développement de démarches pouvant également être connectées avec la création et des esthétiques n'ayant pas encore fait l'objet d'étude.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Production orale Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	

9. Bibliographie	
Élaborée au fil du cours	
10. Enseignant-e-s	
Grégoire Rolland	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM